

Cent fois plus qu'à louer on se plaît à médire

Sonnet LXXVI.

Pour ce qu'en médisant on dit la vérité,
Et louant, la faveur, ou bien l'autorité,
Contre ce qu'on en croit, fait bien souvent écrire.

Qu'il soit vrai, pris-tu onc tel plaisir d'ouïr lire
Les louanges d'un prince ou de quelque cité,
Qu'ouïr un Marc Antoine à mordre exercité
Dire cent mille mots qui font mourir de rire ?

S'il est donc permis, sans offense d'aucun,
Des mœurs de notre temps deviser en commun,
Quiconque me lira m'estime fol ou sage :

Mais je crois qu'aujourd'hui tel pour sage est tenu,
Qui ne serait rien moins que pour tel reconnu,
Qui lui aurait ôté le masque du visage.

Joachim Du Bellay (1522–1560)